

# Monnetier-Mornex Esserts Salève : grandeur et décadence de l'hôtel Bellevue

**Ce fut un vrai palace ; c'est désormais une ruine. Niché au cœur du Salève, face au Mont-Blanc, l'hôtel Bellevue n'en finit plus de mourir. Jusqu'à sa destruction ?**

Ceux qui l'ont connu encore bien vivant s'en souviennent avec ferveur. « *C'était comme chez nous... Maintenant ça fait trop mal au cœur* », explique Gisèle qui a travaillé à l'hôtel Bellevue pendant 20 ans, de 1960 à 1980. « *C'est écœurant* », glisse Fernand, un habitant de la commune. Impossible pour ces Monnerants pur jus de ne pas se laisser envahir par la nostalgie. Pensez. Pendant des dizaines d'années, l'hôtel Bellevue était la fierté d'un village qui arborait fièrement son étiquette de station climatique.

C'est en 1890 que l'hôtel Bellevue vit le jour, bien avant la future ligne de chemin de fer. Propriété d'Auguste Bonzanigo, l'établissement profita rapidement de la proximité avec la gare principale de cet axe ferroviaire desservant les hauteurs du Salève. Un tennis



**L'hôtel Bellevue au temps de sa splendeur : un établissement d'exception qui désormais n'est plus qu'une ruine...**

vit le jour au début du XX<sup>e</sup> siècle (qui devenait patinoire en hiver...) et le Bellevue se targuait de pouvoir accueillir Anglais, Américains et diplomates de la Société des nations (SDN, future ONU). Aristide Briand descendit à l'hôtel Bellevue, tout comme Edouard Herriot ou encore René Coty. Pendant la seconde guerre mondiale, l'établissement hébergea le Secours national avant de servir d'aérium pour des enfants du Nord

de la France jusqu'au début des années 80. Village de vacances puis centre pour les demandeurs d'asile (Cada), l'hôtel Bellevue allait définitivement perdre de sa superbe en 2011 suite à un important incendie. Squatté par des marginaux puis des Roms, il porte aujourd'hui les stigmates d'un inexorable délabrement.

Aujourd'hui propriété d'une société civile immobilière basée à Genève, l'hôtel Bellevue de-



meure toujours un objet de convoitises, compte tenu de son emplacement de rêve et de sa proximité immédiate avec la Suisse. Pourtant, tout n'est pas permis sur ce site puisque le classement au PLU interdit toute orientation qui ne serait pas du domaine sanitaire ou de l'hôtellerie. « *Il n'est donc pas possible de construire des appartements* », explique le maire de la commune, Philippe Maume, qui n'exclut pas de voir ce bâtiment rasé un jour ou

l'autre. « *Tout en conservant la façade* », précise l'édile.

## **Une piscine en forme de ballon de rugby**

Il y a quelques mois, un projet de centre de thalassothérapie a atterri sur son bureau. Un projet qui nécessitait la coupe d'arbres communaux, comprenait la réalisation de salles de séminaires, mais surtout la réalisation d'une immense piscine en forme de terrain de rugby domi-

nant la vallée. Un peu "too much" pour Philippe Maume et le conseil municipal qui ont décidé de ne pas donner suite à un tel projet. « *Trop pharaonique* », a tranché l'élu.

Ronces, branchages et herbes folles ont donc manifestement du temps devant elles avant d'être délogées des lieux. Ce n'est pas encore demain que des cris d'enfants ou le ballet de voitures de luxes viendront égayer un site laissé depuis trop longtemps à l'abandon.